

Janvier 2023

Nous appelons le Président de la République à confirmer son ambition de généralisation du Service Civique à l'occasion des annonces prévues sur le SNU !

TRIBUNE COLLECTIVE

Alors que le Président de la République s'apprête à faire des annonces sur la refonte et les prochaines étapes du projet de Service National Universel (SNU), nous, associations et mouvements de jeunesse engagés de longue date pour favoriser la participation citoyenne active des jeunes, appelons le Président de la République à réaffirmer à cette occasion son engagement de campagne de poursuivre la généralisation du Service Civique^[1], dans le cadre duquel plus de 600 000 jeunes ont d'ores et déjà donné 6 à 12 mois de leur vie pour l'intérêt général depuis 2010.

Le Service Civique, inscrit au code du Service National depuis sa création le 10 mars 2010, propose aux jeunes entre 16 et 25 ans (30 pour les jeunes en situation de handicap), de consacrer 6 à 12 mois à des missions d'intérêt général destinées à servir le bien commun et le vivre ensemble tout en gagnant, outre une indemnité de subsistance, une expérience et des compétences utiles pour leur propre avenir.

Les jeunes en Service Civique sont à l'image des jeunes de France, et de la diversité des situations de vie. A travers les missions que leur confient les associations et services publics dans tous les territoires de France et à l'étranger, ils prennent confiance en eux et en leur capacité à être acteurs de leur vie comme de notre société. Ils sont d'ailleurs plus de $\frac{3}{4}$ à être en emploi ou formation qualifiante après leur Service Civique^[2] et votent et s'engagent ensuite plus que les autres.^[3] Les jeunes comme les structures associatives, mutualistes ou publiques qui les accueillent, sont satisfaits à plus de 90% du dispositif, qui se révèle être utile autant aux jeunes et à la construction de leur citoyenneté qu'aux acteurs de l'intérêt général qu'ils servent à travers leur engagement. Les associations attendent donc du Président de la République qu'il confirme, à l'occasion des annonces prévues sur la refonte du projet de « Service National Universel » (SNU), son engagement de campagne de généraliser le Service Civique^[4], pour qu'un jour tous les jeunes, au moment le plus opportun pour eux entre 16 et 30 ans, puissent vivre cette expérience formatrice d'engagement citoyen. Le projet de Service National Universel, pour véritablement remplir ses objectifs de renforcer la cohésion nationale et promouvoir l'engagement citoyen, doit avant tout promouvoir les diverses formes d'engagement bénévoles et volontaires, et ne peut faire l'économie d'une revalorisation et d'un développement massif du Service Civique, qui a déjà fait la preuve de sa capacité à répondre justement à ces objectifs.

Nos associations et mouvements tiennent à rappeler l'importance de veiller à la qualité des missions et de l'accompagnement proposés aux jeunes, et la nécessité, après 12 années, de revaloriser l'indemnité mensuelle de Service Civique prise en charge par l'Etat, et de renforcer les formations civiques et citoyennes dispensées tout au long des 8 mois (en moyenne) que dure et doit continuer à durer l'engagement de Service Civique. La valorisation et la reconnaissance du Service Civique doivent être renforcées de manière très importante dans l'enseignement secondaire général et technologique, comme dans l'enseignement supérieur.

Les missions collectives, autour des grandes causes de société comme la lutte contre l'isolement de nos seniors ou la transition écologique doivent être encouragées, et le lien avec l'engagement bénévole dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, renforcé. Pour qu'un jour notre pays soit bel et bien celui de l'engagement et l'inclusion de toutes et tous.

[1] La « généralisation » du Service Civique consiste en une valorisation et promotion massive du service civique pour qu'il devienne une étape évidente, quoique volontaire, du parcours de tous les jeunes.

[2] Baromètre annuel de l'Agence du Service Civique

[3] FRANCOU J., 2021, Évaluation du service civique. Résultats de l'enquête sur les parcours et missions des volontaires, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude

[4] « Je souhaite que nous puissions poursuivre la généralisation du Service Civique qui permet à nos jeunes de compléter leur formation par un engagement citoyen reconnu, l'acquisition de compétences, ce qui là aussi vient compléter et renforcer la résilience de la Nation. » 17 mars 2022, conférence de presse

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES DE LA TRIBUNE

